

SWORD

UPGRADE YOUR BUSINESS



SWORD GROUP

AVIS PREALABLE VALANT AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire** le :

Vendredi 29 avril 2005, à 9 heures

Au siège social,

A SAINT DIDIER AU MONT D'OR (69370)

9, Avenue Charles de Gaulle

Contacts

Jacques MOTTARD
Président Directeur Général

Stéphanie DESMARIS
Chargée de Communication
+ 33 (0) 472 85 37 45
sdesmaris@sword-group.com

Siège social : 9 avenue Charles de
Gaulle 69370 Saint Didier au Mont d'Or

L'intégralité du communiqué est
disponible sur www.sword-group.com,
www.companynewsgroup.com, et
www.boursorama.com
Publié également au BALO
du 25 mars 2005

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration : rapport de gestion et rapport sur les stocks-options,
- Lecture du rapport du Président sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration en application de l'article L 225-37 du Code de commerce,
- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ; lecture du rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004,
- Présentation des comptes consolidés et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2004,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et quitus aux administrateurs,
- Approbation des comptes consolidés clos le 31 décembre 2004,
- Approbation d'une régularisation technique relative à l'affectation du résultat des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002,
- Conventions réglementées relevant de l'article L 225-38 du Code de commerce,
- Affectation du résultat,
- Fixation des jetons de présence,
- Changement de la dénomination sociale d'un des Commissaires aux comptes titulaire,
- Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions,
- Pouvoirs pour formalités,



De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes,
- Mise en harmonie des statuts avec l'ordonnance n°2004-604 du 24 juin 2004 ; modification corrélative de l'article 9 des statuts,
- Division de la valeur nominale des actions et modification corrélative de l'article 8 des statuts,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de réduire le capital social par annulation des actions rachetées en application du programme de rachat d'actions,
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Autorisation à conférer à l'effet d'augmenter le nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- Délégation à l'effet de procéder à l'émission d'actions, de titres ou de valeurs mobilières diverses en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société,
- Délégation de compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes,
- Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social en faveur des salariés du groupe,
- Pouvoirs pour formalités.

MODALITES :

- Tout actionnaire peut participer à l'Assemblée Générale personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions.
- Seuls seront admis à l'Assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire représenter, les actionnaires qui auront justifié de leur qualité :

En ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, par l'inscription desdites actions en compte nominatif pur ou administré cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

En ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur : par le dépôt, à la SOCIETE GENERALE, division Titres Emetteurs, 32, rue du Champ de Tir 44312 NANTES Cedex 03, d'une attestation d'un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la réunion de l'Assemblée cinq jours au moins avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée.

- Les actionnaires pourront se procurer un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ainsi que les documents préparatoires relatifs à cette Assemblée, au siège social.
- Les demandes de formulaire unique pour voter par correspondance doivent être effectuées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée.
- Les indications de vote ne seront prises en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

> A propos de SWORD GROUP

Créé en décembre 2000

Président fondateur : Jacques MOTTARD

895 collaborateurs au 31/12/2004

Eurolist Compartiment C

Code Isin Actions : FR0004180578

Segment Next Economy

Secteur FTSE : 972 services informatiques

CAC Small 90, CAC Mid and Small 190 et

SBF 250

